



Promouvoir le genres, assurer la sécurité économique et les droits des femmes et Réduire les Violences Basées sur le Genre (VBG).

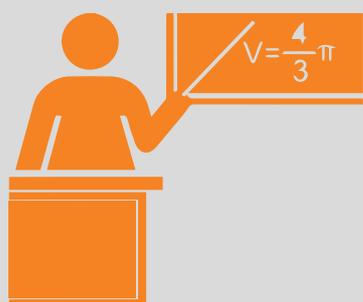
CADRE NORMATIF

- 🔪 Ratification du protocole de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique ou protocole de Maputo ;
- 🔪 Décret portant création, organisation et fonctionnement de l'Observatoire National de l'Équité et du Genre (ONEG) en 2019 ;
- 🔪 Révision du code pénal en 2019 intégrant plusieurs types de violences basées sur le Genre (VBG) et une définition du viol couvrant toute forme d'agression sexuelle, y compris lorsqu'elle a lieu en l'absence de résistance de la victime ;
- 🔪 Modification du régime d'imposition de la femme pour l'aligner sur celui des hommes ;
- 🔪 Stratégies Nationales de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre 2012-2015 et 2016-2020 ;
- 🔪 Arrêté faisant obligation à l'agent de Police d'accorder un accueil privilégié aux victimes d'infractions pénales liées au genre.

PROJETS / PROGRAMMES

- 🕒 Appui à la Promotion du Genre, Femme et Famille / Droits Humains ;
- 🕒 Renforcement des capacités nationales de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) ;
- 🕒 Appui aux renforcement des capacités des Comités de Gestion des points d'eau (hydraulique villageoise) en faveur des femmes dans les Départements de Duekoué, Bangolo, Man, Danané, Toulepleu et Bloléquin ;
- 🕒 Renforcement du Système Intégré de Collecte et de Gestion de Données ;
- 🕒 Production de données statistiques sur les VBG 2016-2018.

RESSOURCES HUMAINES TECHNIQUES RECRUTÉES DE 2011 À 2020



187

Agents d'éducation permanente recrutés
(Maîtresses, Maîtresses Adjointes,
Conseillères et Professeurs)



RÉSULTATS / RÉALISATIONS

Autonomisation de la femme

Infrastructures



Construction et équipement de

4 IFEF(Institution de Formation et d'Education Féminines)
Adiaké, Tiassalé, Tanda et Montézo

Réhabilitation de

13 IFEF

Formation

**33 804**

femmes et jeunes filles formées

- 3 223 alphabétisées ;
- 29 133 formées (maintenance, de réparation de machines à coudre, à la gestion coopérative et à la comptabilité simplifiée, couture, pâtisserie, etc) ;
- 1 420 responsables de coopératives formées sur les opportunités de financement et de création d'Association à Vocation d'Epargne et de Crédit (AVEC) ;
- 28 femmes formées aux techniques de gestion de micro-projets en 2011.

**46 263**

auditrices et 120 729 femmes et jeunes filles ont reçu des formations et un encadrement respectivement dans les IFEF et pendant les activités d'animation communautaire de 2016 à 2020

Lutte contre les VBG

9 271personnes survivantes de VBG
prises en charge**14**cellules genre créées dans les ministères
et institutions**63**plateformes de lutte contre
les VBG installées de 2016 à 2020**05**associations de chefs traditionnels
et leaders communautaires engagés
pour la lutte contre les Mutilations
Génitales Féminines**450**acteurs et membres des clubs
santé sur 10 sites (Abidjan, Aboisso,
Abengourou, Bouaké) formés sur les
questions de VBG en 2019

► **Présence de points-focaux VBG dans tous les commissariats de police d'arrondissement et de circonscription**





Améliorer les conditions de bien-être familial.

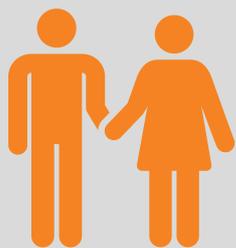
CADRE NORMATIF

- Loi n°2013-33 du 25 janvier 2013 portant amendements à la loi sur le mariage ;
- Décret portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale de la Famille (23 mai 2018).

PROJETS / PROGRAMMES

- PVRH-II** : Famille et Promotion de la Femme en vue de promouvoir la compétitivité de l'économie national (Programme de Valorisation des Ressources Humaines).

RÉSULTATS / RÉALISATIONS



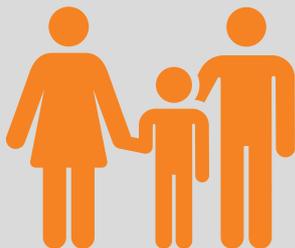
2000

couples sensibilisés sur la gestion du budget familial, la communication dans le foyer et les droits humains en 2018



1330

candidats au mariage formés sur les compétences de vie familiale



500

familles du district d'Abidjan et de la région du Worodougou, ont reçu des vivres et non vivres



02

broyeuses et 200 kits «dignité» remis en soutien à des familles sinistrées à Duékoué, Man et Danané



Assurer la protection communautaire et institutionnelle des enfants.

CADRE NORMATIF

- Adoption de la Politique nationale de Protection de l'enfant et son plan d'action en octobre 2013 ;
- Ratification des décrets d'application du protocole concernant l'implication des enfants dans les conflits armés et celui se rapportant à la vente et la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants ;
- Adoption de directives nationales et outils pour la prévention, l'assistance aux victimes et la lutte contre l'impunité - novembre 2013 ;
- Décret N°2016-1103 du 7 décembre 2016 portant création du comité multisectoriel de lutte contre le phénomène des enfants en rupture sociale ;
- Protocoles d'Accord liés à la création, l'organisation et le fonctionnement de la Commission Permanente de Suivi de l'Accord de coopération en matière de lutte contre la Traite Transfrontalière des enfants entre la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Ghana - 2016 ;
- Décret N°2019-779 du 25 septembre 2019 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Comité Interministériel de Protection de l'Enfant (CIMPE), pour une synergie d'action en matière de protection de l'enfant.

PROJETS / PROGRAMMES

- Programme de coopération Côte d'Ivoire-Unicef : protection enfants et adolescents ;
- Programme national de prise en charge des OEV VIH/Sida ;
- Programme de Prise en charge des enfants et des adolescents vulnérables ;
- Réhabilitation, extension et équipement du centre éducatif zone 4C.

RÉSULTATS / RÉALISATIONS



Création en 2018, à Soubré, du Centre de transit pour les enfants en détresse victimes de maltraitance et de travaux forcés dans les mines et plantations de cacao de la région de la Nawa (don de la Première Dame de Côte d'Ivoire)



RÉSULTATS / RÉALISATIONS

ENFANTS VICTIMES (VIOLENCES, EXPLOITATION)



Mise en place de la ligne

116 "Allo enfant en détresse"

1 967

leaders et relais communautaires et 551 professionnels (travailleurs sociaux, enseignants, etc.) formés en détection, signalement, référence et prise en charge des enfants victimes de violences

500

mécanismes communautaires de protection de l'enfant installés dans les régions Gontougo, Boukani, Pôro, Gbêkê, Tonkpi, Kabadougou entre 2016-2018

1 967

enfants victimes de violences pris en charge directement dans les différentes régions du pays

329

enfants victimes de trafic, traite, exploitation sexuelle et des pires formes de travail pris en charge



ENFANTS VULNÉRABLES

416 450

orphelins en besoins de services d'alimentation et de nutrition pris en charge au niveau des Centres sociaux

3 961

enfants vulnérables placés en institutions (3 413 dans les structures privées et 548 dans les institutions publiques)

1 967

enfants ont obtenu un certificat de naissance entre 2016 et 2018 suite aux campagnes de régularisation



ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI

1 000

enfants en conflit avec la loi réinsérés professionnellement

774

enfants en conflit avec la loi resocialisés en collaboration avec la Cellule de Coordination, du Suivi et de la Réinsertion (CCSR)



ENCADREMENT PRÉSCOLAIRE

Centres de protection de la petite enfance (CPPE) et Centres d'Action Communautaire pour l'Enfance (CACE) publics

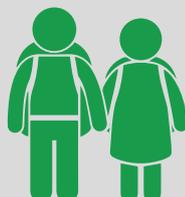


20 centres

créés de 2014 à 2016

50 centres

créés de 2016 à 2020



16 672

enfants inscrits (2012-2015)

17 050

enfants inscrits (2016-2018)